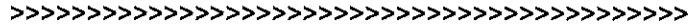


DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

Le 28 novembre deux mil dix-huit à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 novembre 2018, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE**, Maire.

COMMUNE DE
CONFOLENS

Étaient présents :

Effectif légal du Conseil
Municipal : 27
Nombre de conseillers
en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 03

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel, M. GERMANEAU Gilbert Adjoints, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation :
21 novembre 2018

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. PAULET Didier, M. VIGNAUD Jean-Michel, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal

Date d'affichage :
21 novembre 2018

Délégations : M. PAULET Didier à M. GUINOT Jean-François, M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre, Mme DUMASDELAGE Chantal à M. DUPRÉ Jean-Noël

Secrétaire de séance : M POINTIER Emeric

M Germaneau arrive et prend part au vote à partir de la délibération n°2

2018/11/28
N° 06

6 - Finances - Participation financière 2018 versée aux quatre associations qui ont collaboré aux quatre marchés de producteurs

La commune de Confolens a accueilli cet été, quatre marchés de producteurs de pays, avec la contribution de quatre associations de notre commune :

- Le 12 juillet l'association les Visiteurs des Malades dans les Etablissements Hospitaliers de Confolens (VMEH)
- Le 26 juillet l'association Les Amis du Château de St-Germain de Confolens
- Le 9 août l'association Rugby club du Confolentais
- Le 23 août l'association Billard club du Confolentais
-

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la chambre d'agriculture de la Charente a déduit sur la facture adressée à la commune, le droit de place des quatre associations qui ont participé aux marchés de producteurs 2018 d'un montant de 662€.

Afin de dédommager la collaboration de ses quatre associations, Monsieur le Maire propose de verser à parts égales la somme de 662€ au compte 6558, aux quatre associations qui ont participé aux quatre marchés de producteur soit :

- 165.50€ à l'association VMEH de Confolens
- 165.50€ à l'association Les Amis du Château de St-Germain de Confolens
- 165.50€ à l'association Rugby club du Confolentais
- 165.50€ à l'association Billard club du Confolentais

AR PREFECTURE

016-200054047-20181128-2018_11_28_06-DE
Reçu le 30/11/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accorde une aide financière d'un montant de 662€ répartie comme suit :
- 165.50€ à l'association VMEH de Confolens
- 165.50€ à l'association Les Amis du Château de St-Germain de Confolens
- 165.50€ à l'association Rugby club du Confolentais
- 165.50€ à l'association Billard club du Confolentais

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 novembre 2018

Jean-Noël DURRÉ
Maire de Confolens

